

LA LDH SOUTIENT

### Fidaï

de Damien Ounouri

Sélectionné au Festival de Toronto

Ce premier film du jeune réalisateur franco-algérien, Damien



Ounouri, retrace le parcours de son grand-oncle, EL Hadi, pendant la guerre d'indépendance algérienne. Emigré en France, il a participé à la lutte clandestine et intégré un groupe armé au sein de la Fédération de France du FLN. Ce qu'il a vécu à cette époque, il n'en a pas parlé par la suite, mais il a accepté la demande de son petit-fils de revenir sur ce qu'il a fait, y compris une tentative de meurtre et un meurtre, suite aux ordres qu'il avait reçus de ses chefs. Il revient aussi sur son emprisonnement, puis son expulsion en 1962,

l'année de l'indépendance algérienne.

Ce film, sous la forme du portrait chaleureux d'un vieil homme fier de son engagement d'hier, dit aussi la difficulté de rester humain dans une situation de guerre.

### Of Men And War de Laurent Bécue-Renard

Le film est toujours présent dans les salles, notamment au Panthéon, et vivement recommandé par les ligueurs de notre section qui l'ont vu lors du ciné-débat d'octobre.

### L'expo "Clichés contre clichés"

Les clichés, nous sommes tous susceptibles d'en être victime ou auteur. A travers cette exposition, les étudiant(e)s de France et d'ailleurs, issu(e)s des quatre coins du monde, posent pour dénoncer ces clichés qui sont autant de raccourcis, de lieux communs.

" Les asiatiques ne sont pas tous bons en maths" de même " qu'en Afrique, le lion n'est pas un animal domestique". L'humour comme arme, pour interpeller et déconstruire des clichés enracinés, banalisés. L'occasion de prendre du recul et de s'interroger sur nos propres idées reçues. L'exposition aura lieu du 28 novembre au 19 décembre (hors 11 et 12 décembre) - 15 rue Jean-Antoine de Baïf, 75013 (métro Bibliothèque François Mitterrand)



Horaires :

- Mardi au vendredi : 11h - 19h
- Samedi : 10h - 19h
- Fermé dimanche et lundi

### LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM



Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse: <http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>. Elles peuvent être téléchargées pendant une semaine : aller dans la grille sur « l'invité du vendredi »

### Pour les droits des travailleurs et travailleuses migrant-e-s et de leurs familles Pour la régularisation des sans-papiers Pour l'égalité et le respect des droits

Le 18 décembre 2014, anniversaire la Convention internationale pour les droits des travailleurs migrants et de leurs familles, nous appelons à manifester. Nous voulons que la France la ratifie. Nous voulons le respect des droits fondamentaux pour tous les migrants et demandeurs d'asile.

### Manifestation jeudi 18 décembre à 18 h

Belleville/République/Strasbourg Saint-Denis



### Un 4ème Noël pour les enfants syriens

Samedi 20 décembre 2014 à 15h  
devant la Fontaine des Innocents - place Joachim du Belly

Prochaine réunion de section  
jeudi 15 janvier 2015 à 20h

### Réunion de reprise de carte Invité : Laurent Bonelli

à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013  
M° Maison Blanche



### Contacts

**Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:**  
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013

contact : Jules-mathieu Meunier  
<[julesm.meunier@yahoo.fr](mailto:julesm.meunier@yahoo.fr)>  
06 41 67 35 06

**Permanences étudiants étrangers (RUSF/LDH)**  
- à la faculté de droit  
le samedi matin de 10h à 12h  
12 place du Panthéon 5ème  
- sur le site Tolbiac de Paris 1  
le mercredi de 12h à 14h

contact : [ldhomme513@gmail.com](mailto:ldhomme513@gmail.com)

### Ligueurs au prétoire:

Contacts :  
Alice Bertin  
[alicebertin@orange.fr](mailto:alicebertin@orange.fr)  
01 42 72 55 35  
06 76 74 81 71

### Diffusion des tracts:

Actuellement :  
marchés Blanqui - Jeanne d'arc - Maison Blanche, Mouffetard le dimanche matin, selon actualité et disponibilités - et d'autres lieux selon les contenus traités  
Contact : Daniel Wald-Doghramadjian  
[daneil.wd@free.fr](mailto:daneil.wd@free.fr)  
06 42 78 42 34

**RESF**  
Permanences: tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013 - M°Maison blanche  
Contact : Jocelyne Vaudenay [jvaudenay@gmail.com](mailto:jvaudenay@gmail.com)  
06 86 90 42 04

### Groupe Etudiants:

Contact:  
Paul Robin [ldhomme.513@gmail.com](mailto:ldhomme.513@gmail.com)

### En janvier, pour sa réunion de reprise de carte, la section recevra Laurent Bonelli.

En février 2013, il expliquait la nécessité de réencadrer la sécurité dans la question sociale.  
à voir là : <https://www.youtube.com/watch?v=bqE6EMISDpY> - transcription ci-dessous

Un des points importants dans la question de la police et des quartiers populaires, c'est l'engagement sans cesse accru des forces de police et dans une certaine mesure de la justice dans le contrôle et l'encadrement des jeunes les plus turbulents des milieux populaires. Constat que l'on peut faire dans un certain nombre de pays européens. Des formes de contrôle antérieures de ces jeunes turbulents pouvaient se retrouver dans l'usine, dans les partis politiques, les syndicats, des institutions qui normalisaient les conduites déviantes. Celles-ci sont actuellement renvoyées de plus en plus vers les institutions coercitives, police et justice. Montée du contrôle et de la répression se traduisent par des taux d'incarcération tout à fait considérables, l'augmentation des contrôles d'identité, la démultiplication des outrages et rebellions, le développement des casiers judiciaires pour une population de plus en plus jeune. Tout cela est lié au déplacement du contrôle, des institutions de la vie quotidienne vers des institutions de coercition.

Gouvernements de gauche comme de droite sont conscients des effets que peut avoir la crise économique sur les milieux populaires, précarisation, chômage de masse, conscients des liens entre la détérioration des conditions de vie et les questions de délinquance. Mais depuis le milieu des années 90 certains d'entre eux se pensent incapables de répondre à ces causes profondes, incapables d'apporter des solutions à court terme et se tournent vers le développement des mesures sécuritaires. Si on ne peut pas agir sur les causes sociales c'est une question de responsabilité individuelle du délinquant. D'où la montée en puissance de cette idée dans les milieux politiques que le délinquant serait un homo-économique rationnel qui choisirait la délinquance en fonction d'un calcul coût/avantage. Si on prend au sérieux cette équation absurde

sociologiquement, il suffit d'augmenter le coût de la délinquance pour la faire disparaître. D'où des mesures judiciaires et le durcissement du contrôle policier.

Parallèlement on est dans un mouvement de réforme de l'état, vers moins d'état ... On ne recrute pas massivement des policiers mais on va mettre l'accent sur des forces de police d'intervention, des brigades anti-criminalités qui coûtent beaucoup moins cher. Elles couvrent plus de territoires avec moins de monde que des forces de police de tranquillité publique, qui pourtant font l'unanimité chez les chefs de police. Si on veut réduire la petite délinquance il faut une police connue et reconnue sur un territoire, mais ça coûte très cher. Il apparaît important de rééquilibrer la balance entre les forces d'intervention, utiles pour disperser une rixe et une police qui fait de la dissuasion, qui peut faire de la prévention et de la répression, mais qui est connue et reconnue sur un territoire.

Il est important aussi que cette police soit contrôlée par des institutions externes de contrôle (comme ça existe dans plusieurs pays européens) qui soient dotées d'un véritable pouvoir de contrôle.

Il est nécessaire aussi de revenir sur les lois qui pénalisent les petits comportements délinquants liés à la misère.

La politisation de la question de la délinquance depuis le milieu des années 90 l'a désencastrée, autonomisée de la question sociale à laquelle elle appartenait auparavant. On fait comme si la sécurité était une question à part, qui existait en elle-même et pour elle-même. Immense naïveté. Un certain nombre de choses relèvent de la question policière et judiciaire comme la criminalité organisée, mais on mélange tout sous ce label "sécurité". Des tas de questions aujourd'hui rangées dans cette catégorie renvoient à du vivre ensemble, à la détention entre des groupes sociaux sur un territoire, ce genre de choses. Et cela appelle évidemment d'autres solutions que des solutions policières ou judiciaires.

Historiquement si les disciplines ont fonctionné dans la société industrielle c'est parce qu'elles étaient étroitement attachées à des contreparties. Certes en usine on travaillait durement mais on avait des statuts stables qui nous permettaient de vivre. Aujourd'hui il est naïf de penser que l'on pourrait imposer une discipline à sens unique sans aucune contrepartie, que les

# Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème

n°42 - décembre 2014



brigades anticriminalité, les couvre-feux pour les mineurs ça va marcher. Il faut rappeler que la seule forme de gouvernement par l'insécurité qui a fonctionné c'est l'invention du purgatoire par les clercs chrétiens au 12ème siècle, mais la possibilité d'être démenti par les faits est sans doute moins faible qu'en matière de délinquance.

De Laurent Bonelli vous pouvez aussi lire  
"La France a peur, une histoire sociale de « l'insécurité »"

\*\*\*

### Réunion –débat consacrée aux extrêmes-droites,

avec Marie-José CHOMBART de LAUWE, Résistante et déportée, elle a été membre de la LDH et y a créé, en 1988, la Commission « Droits de l'enfant »

et Luc BOLTANSKI, sociologue à l'EHESS, et Arnaud ESQUERRE, sociologue à l'Université de Nanterre : -co-auteurs de « Vers l'extrême. Extension des domaines de la droite », Paris, éditions Dehors, 2014.

le mardi 16 décembre de 12h à 14h À l'EHESS, 190, avenue de France (Paris, 13<sup>e</sup>, métro Quai de la Gare), rez-de-chaussée, salle 015

\*\*\*

### Les projets en cours :

Notre section envisage d'inviter Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache à présenter le rapport qu'il ont rendu au Ministère de la Ville le 8 Juillet 2013 "Pour une réforme radicale de la politique de la ville".

Cette rencontre se fera dans le cadre d'un café-débat, à partir du 15 janvier 2014. (lieu et date précisés ultérieurement)

Un rapport passionnant à consulter en ligne ou télécharger :  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000430/>

Fruit des travaux de la mission pilotée par le présent rapport se penche sur la question de la participation des habitants des quartiers populaires dans la politique de la ville. La mission s'est appuyée sur des visites de terrain, des auditions réalisées auprès d'acteurs associatifs et de membres de collectifs, et a également organisé une conférence de citoyens les 29 et 30 juin 2013. A l'issue de ces travaux, les auteurs identifient cinq enjeux : appuyer le développement du pouvoir d'agir ou une démarche d'"empowerment" (intensification des politiques publiques co-élaborées et qui s'appuient sur les initiatives citoyennes) ; mettre les citoyens au cœur des services publics ; démocratiser la politique de la ville ; changer l'image des quartiers ; accompagner un renversement de démarche par la formation et la co-formation.

Marie-Hélène Bacqué est Sociologue et urbaniste, professeure à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, directrice du laboratoire Mosaïques ; Elle a notamment travaillé sur la transformation des anciennes banlieues rouges, sur les processus de désaffiliation que connaissent les groupes sociaux les plus précaires et sur leur dimension urbaine. Marie-Hélène Bacqué a dirigé plusieurs programmes de recherche comparatifs portant sur des dispositifs participatifs en essayant d'appréhender leur portée dans la transformation des modes de gouvernance urbaine.

Mohamed Mechmache est président d'AC Le Feu. En septembre dernier il estimait qu'un fossé s'était creusé entre les attentes des habitants des banlieues et la politique du

gouvernement.

"On veut constituer une sorte de syndicat des quartier populaires pour porter les exigences de leurs habitants. Pour dire qu'il s'agit de ne plus subir les politiques ou les réformes qui concernent la vie des banlieues, comme cela se passe depuis trente ans, sans que les huit millions de personnes qui y vivent n'y soient associées. D'en finir avec ce fonctionnement qui fait de nous des réservoirs de voix électorales qu'on vient draguer à l'approche des élections et de coupables quand ça va mal. On revendique le droit de s'asseoir autour de la table comme des interlocuteurs, au même titre que les syndicats ouvriers quand on parle réforme des retraites. Cela fait trente ans, depuis la Marche des beurs, que ces voix de banlieues n'arrivent pas à s'entendre, se déchirent."

\*\*\*

Pourquoi s'engage-t-on à la LDH ?

"Aux temps difficiles s'associent souvent de grands renoncements mais aussi les grandes espérances. Face à des crises multiples, beaucoup voudraient sous couvert de pragmatisme, de bon sens ou d'ordre naturel dans de multiples domaines renoncer à ce qui constitue le cadre de pensée républicaine : l'universalisme de liberté, égalité, fraternité ou l'universalité des droits fondamentaux de l'Homme et des femmes. « Alors, disait Jean Jaurès lors de l'éloge du second président de la LDH, Francis de Pressensé, *le seul remède, la seule solution, ce n'est pas de renoncer à une liberté incomplète, ce n'est pas de retomber dans les obscurités et de revenir aux servitudes des régimes du passé, c'est de faire descendre la liberté qui n'est qu'en surface dans les profondeurs des consciences et dans les profondeurs de la société elle-même.* » Parce que les valeurs et les droits ne sont pas désincarnés, éclairer les débats face à l'indifférence, promouvoir et défendre les espérances de toutes et tous face aux replis et aux conservatismes demande des idées claires, du temps, de l'encre et du papier, voilà pourquoi je m'engage à la LDH."

C'est la réponse de Jean-Marie, nouvel adhérent.



Un ligueur nous signale l'intérêt qu'il a pris à lire le dernier éditorial de Pierre Tartakowsky

P.T. y fait part des réflexions que lui inspire le basculement de jeunes français vers le terrorisme. Il risque une hypothèse : "L'absence de grands récits libérateurs humanistes libère de vastes espaces pour d'autres grands récits de haine, de violence et de fureur, structurés par des exaltations archaïques, l'éthique du massacre fournissant tout à la fois une identité, un destin et un rôle à sa mesure".

La suite à lire dans le n°248 de LDH info.

### Un appel de Dominique Guibert, président de l'AEDH

Chère amie, cher ami, bonjour,

Je vous ai adressé le mois dernier un message d'alerte.

L'AEDH est une association stratégique. Les élections au Parlement européen ont révélé non seulement l'immensité des questions sociales, mais aussi le déficit démocratique, qui est la marque de la construction européenne. L'AEDH dit et agit pour que les droits constituent un socle en dehors duquel la construction européenne se perd dans des marchandages intergouvernementaux. Ainsi, même si on ne fait pas de politique qu'avec les droits, nous savons bien qu'on n'en fait pas de la bonne sans les droits. L'AEDH n'est ni pour, ni contre la construction européenne. Elle décale son point de vue pour poser la prévalence de la référence aux droits.

Ce que nous défendons, c'est l'avenir des droits en Europe.

Pour faire tout ça, il y faut de l'énergie, de l'intelligence collective, de la comparaison internationale, des principes d'indépendance, mais aussi des personnes pour porter ces idées. C'est pourquoi l'AEDH est une organisation qui à la fois regroupe des associations, et propose une adhésion directe.

Renforcer l'AEDH, c'est lui donner les moyens de faire vivre l'universalité et l'indivisibilité des droits. C'est pourquoi elle s'est donné un objectif, que nous avons appelé « Objectif 1 000 ». Si nous obtenons que 1 000 personnes fassent un don ou une adhésion de 50 euros, l'AEDH assure le financement de son travail et de son développement. 1 000 personnes dans toute l'Europe ! C'est aussi un adhérent sur dix de la LDH en France... Et si ça perdure au cours des années, c'est l'assurance de la stabilité de l'association.

Vous pouvez individuellement participer à cette grande œuvre.

Rendez-vous sur le site de l'AEDH en cliquant sur le lien : <http://www.aedh.eu/-Adherer-a-l-AEDH-.html>.

Vous pourrez ainsi directement contribuer en ligne. Tout de suite ! Faire vivre l'AEDH, c'est maintenant !

Avec toutes mes amitiés,

Dominique Guibert  
Président de l'AEDH

### Droits des étrangers :

La réforme de l'asile ne fait pas consensus, c'est le moins que l'on puisse dire, du côté des associations qui ont pourtant été consultées, mais pas entendues semble-t-il.

La promesse d'une carte pluriannuelle pour les étrangers qui demandent la régularisation de leur séjour semble devoir être tenue d'une manière tellement paradoxale que leur situation ne s'en trouvera améliorée que très marginalement. Il est prévu non pas une carte pluriannuelle, mais des cartes différentes en fonction de différents critères de régularisation. Pas grand chose à voir avec la sécurisation des parcours migratoires.

La grande refonte du CESEDA qui en ferait autre chose qu'un empilement de mesures restrictives, n'est donc pas à l'ordre du jour.

La situation des Mineurs Isolés Etrangers fait l'objet d'un conflit entre le collectif MIE, les syndicats lycéens et la Mairie de Paris. Mme Versini reçoit ce jour le collectif, un rendez-vous de dernière minute organisé avec une certaine confusion du côté de la Mairie. La colère monte face à la réponse faite par la Mairie de Paris aux observations du Défenseur des Droits.

Ne nous resterait-il plus qu'à croire au Père Noël ?



A l'appel de la FIDL, syndicat lycéen, un nouveau rassemblement se tiendra

samedi 13 décembre à 15h  
devant l'Hôtel de Ville.

Il fait suite à celui du 9 novembre auquel la Fédération de Paris nous avait appelé à participer.

L'image est empruntée à Paul Gendrot.